

Bulletin d'adhésion **PARTICULIER**

A renvoyer à :

Association MONNAIE09 – Mairie d'Aigues Vives, 12 rue de la Fontaine – 09600 AIGUES VIVES

ou à remettre avec le règlement à un **Comptoir** de notre réseau (voir [www.monnaie09.fr](http://www.monnaie09.fr))

**Les cotisations de ses adhérent-e-s sont la principale source d'autofinancement de l'association. Par votre cotisation, vous soutenez le développement du Pyrène !**

\* NOM et Prénom : [ ]

\* Adresse : [ ]

\* Code postal : [ ] \* Ville : [ ]

\* Courriel (MAJUSCULES) : [ ]

n° fixe : [ ] n° mobile : [ ]

J'ai pris connaissance des statuts (disponibles sur [www.monnaie09.fr](http://www.monnaie09.fr))

J'adhère à la « raison d'être » (au verso)

**J'adhère à l'association MONNAIE09**

Montant de ma cotisation pour l'année 2026 :

- Partisan - 2 € par mois\* / 24 € par an
- Soutien - 3 € par mois\* / 36 € par an
- Mécène - 5 € par mois\* / 60 € par an
- Montant libre et en conscience - \_\_\_\_\_ € par an

\* uniquement pour les prélèvements SEPA

**Mode de paiement :**

- Prélèvement SEPA<sup>(1)</sup>, périodicité du prélèvement :
    - Annuel
    - Mensuel (entre le 10 et le 15 du mois)
  - Chèque à l'ordre de «MONNAIE09»
  - Euros
  - Pyrènes
- (1) Le prélèvement automatique nous permet de ne pas avoir à vous solliciter chaque année pour renouveler votre cotisation, ce qui représente jusqu'à 60% du temps des bénévoles ! Mais vous pourrez bien sûr suspendre ce prélèvement à tout moment sur simple demande.***

- J'autorise l'association MONNAIE09 à me communiquer les informations utiles sur la vie de l'association et notamment les convocations aux assemblées générales par voie de courrier électronique.
- J'accepte que mes données personnelles soient conservées par l'association MONNAIE09 jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril suivant l'expiration de mon adhésion

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association aux coordonnées indiquées ci-dessous :*

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Créditeur à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créditeur. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

### DÉBITEUR

NOM et Prénom [\_\_\_\_\_]

Adresse [\_\_\_\_\_]

[\_\_\_\_\_]

Code Postal [\_\_\_\_\_] Ville [\_\_\_\_\_]

Coordonnées du compte à débiter :

IBAN [\_\_\_\_\_]

BIC [\_\_\_\_\_]

### CRÉANCIER

Nom : ASSOCIATION MONNAIE 09 – MONNAIE LOCALE D’ARIEGE

ICS : Identifiant du créancier FR19ZZZ8A094C

Adresse : Monnaie 09 - Mairie d'Aigues Vives, 12 rue de la Fontaine

Code Postal et Ville : 09600 Aigues Vives

Pays : FRANCE

Type de paiement : Récurrent

Fait à [\_\_\_\_\_] Date : [\_\_\_\_\_]

Signature :

*Vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*

## Raison d'être de Monnaie09

Consciente des urgences actuelles, Monnaie09 agit pour :

- une économie réelle, non spéculative au service du bien commun,
- une économie locale qui favorise la relocalisation de l'emploi, des services et des productions,
- une économie respectueuse de la nature et de l'humain. De la production à la consommation, les utilisateurs du Pyrène portent une éthique humaine, sociale et environnementale,
- créer un réseau de confiance entre tous les adhérents (particuliers, professionnels, associations, collectivités locales...) et renforcer le lien social, la coopération, la solidarité,
- doter les écosystèmes ariégeois d'un outil de résilience capable de s'adapter aux changements de société en cours et à venir.

Portée par l'intelligence collective et le choix d'une gouvernance partagée, la Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne PYRENE, permet à chaque citoyen de s'impliquer, de questionner ses choix.